

Acropro, Travail en hauteur !

La société ACROPRO est un organisme de formation spécialisé dans le travail en hauteur. Aujourd'hui les entreprises ont obligation de mettre en place de la sécurité, dès lors qu'il y a risque de chute de hauteur. Jean Baptiste Haentjens, ingénieur de formation, moniteur de canyoning avec une grande expérience de cordiste, de gestion des risques de chantier et gestion des risques en hauteur, nous parle de son entreprise et de son métier.



JEAN BAPTISTE HAENTJENS, gérant de la société ACROPRO



Reportage : Tonio Baracchini

“ Nous avons ouvert l'entreprise en 2013 et nous formons les employés au travail en hauteur, tout ce qui est technique pour se sécuriser (cordes, antichute à cordes...), montage et démontage des échafaudages mobiles et fixes. C'est une formation qui est obligatoire. Dès lors qu'il y a risque de chute, les entreprises ont obligation de mettre en place des sécurités, et en priorité, tout ce qui est équipement de sécurité collective (ex : les garde-corps). Il y a aussi les équipements collectifs comme les harnais, les casques, les cordes. C'est une formation qui dure de 1 à 2 jours et nous avons des métiers très variés. On intervient pour des entreprises du bâtiment, pour des entreprises individuelles et pour des personnes qui travaillent sur la route du littoral par exemple. Nous avons une formation avec un module de base et nous adaptons ensuite le stage par rapport à la spécificité du métier. Les exercices de mise en pratique sont différents pour avoir une formation qui colle complètement au métier. Les stages sont encadrés par des personnes diplômées et expérimentées dans la sécurité en hauteur. Tous nos formateurs ont au moins 10 ans d'expérience. À la fin du stage, nous délivrons une attestation de formation qui est à renouveler. Même s'il n'y a pas de délais de renouvellement obligatoire, il est recommandé de refaire le stage tous les 3 ans par rapport à l'évolution du métier, à l'évolution du matériel qui est de plus en plus performant et par rapport aux mauvaises habitudes que l'on peut prendre. Chaque entreprise doit faire vérifier son matériel de sécurité tous les ans. Notre entreprise intervient dans la vérification périodique des équipements des entreprises. Nous intervenons également sur du conseil, sur des travaux de mise aux normes et travaux en suspension. Comme toute entreprise, nous avons une veille technologique et législative pour donner une information précise. ”

RUIS RENAUD, responsable de marché



“ Je travaille pour la société SURFACE SUD, en nettoyage industriel. Mon métier consiste à organiser le travail des équipes : le planning et la sécurité. Je pense que c'est bien pour moi de connaître tous les éléments de sécurité afin de mieux équiper les agents. J'ai contacté ACROPRO pour faire cette formation, car je les connaissais déjà par rapport à une autre formation. Ils sont sérieux et très réactifs. ”

DIGITAL
CAMPUS

Le 1^{er} Niveau des écoles du web en France

Les métiers du Web te font rêver ?
Tu cherches une triple compétence ?
(Marketing Digital, Développement, Design & vidéo)

Alors cours, on t'attend !

Bachelor « Chef de projet web et multimédia »
0262 610 000 - jil@campus-reunion.com
FB : www.facebook.com/digital.campus.reunion/

Digital Campus Réunion
1 Rue Francis Sautron, 97420 Le Port
www.digital-campus.fr